

Renvoi à la commission du mouvement des armées de l'adresse de la société populaire de Guéret qui a fait passer au 1er bataillon de la Creuse 300 chemises et autres effets utiles, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission du mouvement des armées de l'adresse de la société populaire de Guéret qui a fait passer au 1er bataillon de la Creuse 300 chemises et autres effets utiles, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 400;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27006_t1_0400_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

cérémonies, nous en avons fait le temple de la Raison.

Nous vous félicitons sur le gouvernement révolutionnaire s'il épouvante les traîtres, il réjouit les véritables sans-culottes.

Nous vous félicitons en outre d'avoir rendu la liberté à ces hommes dont la couleur seule fesoient la différence.

Continuez donc, estimables Citoyens représentans, vos grandes opérations et n'abandonnez le timon de l'Etat que lorsqu'il n'existera plus ni tirans ni traîtres, faites tomber la hache nationale sur la tête des vils conspirateurs, comptez sur nôtre zèle à propager l'esprit républicain; sy nous sommes petits en nombre, sachez que nous sommes grand en courage, nous jurons tous de mourir plutôt que d'abandonner la liberté et l'égalité républicaine et dans ses sentimens nous sommes vos concitoyens les membres composant la Société populaire de Samoreau. Fait et arrêté en nôtre assemblée populaire tenante le dix germinal l'an deux de la République une indivisible et impérissable.

Vive la République, vive la Montagne.»

J. DIGNIMONT (*présid.*), VAUDAILLIER
(*vice-secrét.*).

3

La Société populaire de Guéret écrit qu'elle a fait passer au 1^{er} bataillon de la Creuse 300 chemises et autres effets utiles, qu'elle fournira 800 livres de salpêtre par décade. Elle invite la Convention à continuer ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission du mouvement des armées (1).

4

L'agent national près le district d'Etampes (2), annonce la plus grande activité dans l'exploitation du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Etampes, s.d.; Au *présid. de la Conv.*] (4).

« Citoyen,

Le district d'Etampes qui a livré le 11 floréal 3,000 livres de salpêtre dans les magasins de la République, continue avec activité ses travaux sur l'extraction du salpêtre, et ses livraisons seront la preuve du zèle des citoyens qui l'habitent.

Ce district fournira aussi le charbon propre à la poudre; déjà plus de 100 milliers pesant de bois bourdenne, sanguin et coudrier sont rassemblés et dans la décade la carbonisation de ces bois sera en activité.

(1) P.V., XXXVII, 268. B⁴ⁿ, 29 flor. et 2 prair. (suppl¹).

(2) Seine-et-Oise.

(3) P.V., XXXVII, 268. B⁴ⁿ, 2 prair. (suppl¹).

(4) C 302, pl. 1098, p. 19.

J'ai trouvé dans le zèle des citoyens de tout âge le moyen de faire tous ces travaux sans retarder ceux intéressant de l'agriculture. Les enfans de l'âge le plus tendre à l'exemple d'autres moins jeunes, et sous la surveillance des agents nationaux près les communes, ont dans l'espace d'une décade pelé plus de 10 mille bottes de bois.

Vive la République, vive la Montagne!»

BARONDELISLE.

5

Les administrateurs du district de Langeais (1) ont envoyé 541 marcs 3 onces d'argenterie, provenant des églises, à la monnaie d'Orléans.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Langeais, 17 flor. II] (3).

« Citoyens représentans,

Nous vous annonçons avec la plus grande satisfaction que nous avons chargé hier à la messagerie de Tours 541 marcs 3 onces d'argenterie provenant en très grande partie de nos ci-devant églises que nous avons purgées de ces restes d'orgueil et de fanatisme pour être passés et purifiés au creuset de la raison et ensuite convertis en monnaie, destinée à faire la guerre aux tyrans coalisés et à leurs vils suppôts.

Nous croyons devoir rappeler ici que notre district, au 2 août 1791 (v.s.) a envoyé à l'hôtel des monnoies à Paris, 104 marcs 2 onces 5 gros d'argenterie provenue d'une ci-devant abbaye les bénédictins, et le 21 x^{bre} (v.s.), 95 marcs 4 onces 5 gros 1/2 d'argenterie, et un gros 20 grains d'or, tiré des églises supprimées et des émigrés, adressé à l'hôtel des monnaies à Orléans; ce qui au total forme un objet de 741 marcs 2 onces 2 gros 1/2 et 1 gros 20 grains d'or. Cette récolte nous paraît suffisante pour un district composé de 35 communes, et dans lequel nous n'avions qu'un seul couvent; ce qui nous flatte davantage c'est que cette opération s'est faite sans réclamations de nos communes, preuves de l'esprit républicain qui y règne; les ornements d'églises se ramassent avec célérité, et bientôt nous allons en faire une vente; nous n'avons plus de prêtres en fonction, presque tous ont abdiqué; plus d'églises ouvertes, et nous ne connaissons plus que le temple de la Raison; et le culte qu'on y célèbre dans le plus grand nombre fera bientôt oublier à nos frères de ce district celui de l'erreur et du fanatisme; la bonne récolte à laquelle nous touchons sans qu'il ait été fait de rogations promenades de chasse ni d'oremus, désillera les yeux à ceux qui ne les auraient pas encore ouverts; et mettre la dernière main à ce sublime ouvrage, et tous seront avec nous dans des transports de joie. Ça ira. S et F.»

DEVOYE (*vice-présid.*), BOISSÉ (*secrét.*).

(1) Indre-et-Loire.

(2) P.V., XXXVII, 268. B⁴ⁿ, 28 flor. et 2 prair. (suppl¹); *Mon.*, XX, 501.

(3) C 302, pl. 1088, p. 14.